

Direction des Réseaux, de l'Hydraulique  
 et de l'Aménagement Numérique des Territoires  
 Service Hydraulique

**DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC FLUVIAL  
 RIVIERE LA SARTHE – LE LOIR**

<b>PETITIONNAIRE :</b>
Nom : ..... Prénom : .....
Date et lieu de naissance : .....
Adresse .....
Commune : .....Code Postal ..... Tél : .....
Adresse e-mail : .....

<b>SOLLICITE L'AUTORISATION TEMPORAIRE</b>
<input type="checkbox"/> Usage privé ..... <input type="checkbox"/> Usage commercial ..... <input type="checkbox"/> Usage Industriel <input type="checkbox"/> Usage public
<b>1) <u>D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC FLUVIAL :</u></b>
<b><u>Soutènement de berge :</u></b>
<input type="checkbox"/> <b>Génie végétal</b> (exonéré de redevance) <input type="checkbox"/> <b>Génie civil :</b> <input type="checkbox"/> Enrochement <input type="checkbox"/> Maçonné <input type="checkbox"/> Autres dispositions constructives (à préciser)
<b><u>Construction :</u></b>
<input type="checkbox"/> Ponton de pêche et/ou d'amarrage : .....m <sup>2</sup> Dimensions : ..... m de largeur et ..... m de longueur <input type="checkbox"/> ponton fixe posé sur .....pieux enfoncés en rivière (s'il y a un autre moyen de fixation, le précisez..... ) <input type="checkbox"/> ponton flottant
Si ponton existant n° d'immatriculation : .....
<b>Adhérent à une association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique (AAPPMA)   <input type="checkbox"/> OUI (joindre une copie des cartes de pêche des 3 dernières années)   <input type="checkbox"/> NON</b>
<input type="checkbox"/> Mobilier urbain – signalisation (nombre) _____ <input type="checkbox"/> Escalier en m mesuré par rapport à la crête de berge (largeur) _____ <input type="checkbox"/> Porte / portail (m d'ouverture par rapport à la berge) _____ <input type="checkbox"/> Passerelle / ponts _____ <input type="checkbox"/> Mur / embarcadère (longueur en mètres) _____ <input type="checkbox"/> Quai (longueur en mètres) _____ <input type="checkbox"/> Canalisation (prise d'eau / rejet / tuyau divers) <i>remplir la rubrique n°2 : Autorisation de puiser de l'eau</i>





- Un plan coté faisant apparaître les ouvrages à établir pour l'installation de la prise d'eau (si nécessaire).

▪ **Pour le stationnement de bateau :**

- l'accord du maire de la commune concernée,
- une photo de l'embarcation,
- le n° d'immatriculation.

Pièces et imprimé à retourner :

Hôtel du Département  
Direction des Réseaux, de l'Hydraulique et de l'Aménagement Numérique des Territoires  
Service Hydraulique  
160 avenue Bollée - 72072 LE MANS Cedex 9

**AUTRES INFORMATIONS**

- Les documents liés aux autorisations d'occupation temporaire sont téléchargeables sur le site du département [www.cg72.fr](http://www.cg72.fr) – rubrique Infrastructures – L'Hydraulique :
- fiche tarifaire des redevances
  - préconisations techniques relatives aux pontons
  - préconisations techniques relatives aux aménagements de berges.
  - pour les nouvelles demandes : l'avis de DDT

A.....  
Le.....

Le demandeur (signature)